PROJET DE LOI

rejeté

SÉNAT

le 21 juillet 1982

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 21 juillet 1982

Le Président,

Signé: ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7° législ.): 876, 948 et in-8° 189.

Sénat: 431 et 460 (1981-1982).